



**Union Syndicale CGT Trésor des Bouches- du- Rhône**

cgt.013@cp.finances.gouv.fr

www.tresor.cgt.fr/13/

**22 mai 2008**

**En grève Interpro et Unitaire**

**Florence PARISOT (Medef) pour la retraite à 63,5 ans !! (challenges 20/05/2008)**

**FILLON, SARKOZY pour 41 années de cotisations !**

**LES DECOTES POUR LES SALARIES ET LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**BASTA ! BASTA !**

*Conception présidentielle du dialogue : « le passage à 41 ans de cotisation n'est pas discutable ». Sarkozy veut, comme à son habitude, passer en force et aggraver les choix anti- sociaux qui guident les « réformes » successives depuis 1993.*

Fort de cette logique, le Medef surenchérit en proposant de reculer l'âge de la retraite à 63 ans et demi !, alors qu'il se refuse, comme le gouvernement, à reconnaître **la pénibilité au travers d'un droit au départ anticipé.**

**Malgré les sacrifices imposés aux salariés, l'avenir du système de retraite n'est pas garanti.**

Il est vrai qu'aucun effort n'a été demandé aux entreprises depuis plus de vingt ans alors que le nombre de retraités a doublé.

Pour la CGT, la défense des acquis et la conquête de droits nouveaux en matière de retraite dans les secteurs publics et privés, signifient :

- **le maintien de la retraite par répartition seule garante de la solidarité inter-générationnelle,**

- **la fixation du droit à la retraite à taux plein au plus tard à 60 ans avec l'acquisition de 150 trimestres de cotisation soit 37,5 années et à hauteur d'au moins 75% du salaire brut,**
- **la pension calculée sur les dix meilleures années pour le privé et indexée sur les salaires,**
- **le droit au départ anticipé pour tous les salariés qui accomplissent des travaux dangereux et pénibles,**
- **le maintien et l'amélioration du code des pensions pour le secteur public,**
- **la prise en compte pour le calcul de la retraite des périodes d'études et de chômage,**
- **l'indexation du minimum de pension à 60 ans, sans discrimination, à hauteur de 80% du SMIC.**

**Les dispositions de ce socle revendicatif et solidaire fondamental peuvent être financées par une nouvelle répartition des richesses mettant à contribution l'ensemble des profits dont les revenus financiers et par une réforme des cotisations patronales**

**Parce qu'il s'agit de développer les solidarités, de reconnaître les particularités, de gommer les inégalités,**

**Parce que les progrès technologiques et les gains de productivité doivent permettre à l'ensemble de la population de vivre mieux,**

**Soyons tous ensemble dans les manifestations le 22 mai 2008**

**Pour une grande journée d'action et de conquête sociale**

**10H30 Marseille Vieux Port**

**Arles 10h30 Place de la République.**

# **CGT – CFDT – FSU – UNSA – SOLIDAIRES – UNEF – UNL des Bouches-du-Rhône**

Le 22 mai, à l'appel de la CGT, CFDT, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, UNEF, UNL des Bouches-du-Rhône, les salariés et la jeunesse ont rendez-vous avec la question des retraites et des solidarités entre générations. Ils s'exprimeront contre l'allongement de la durée de cotisation et pour la défense du droit à une retraite à 60 ans à taux plein pour tous, sans décote ni amputation.

Face au diktat du gouvernement, les organisations syndicales exigent également la garantie du niveau des retraites, la reconnaissance de la pénibilité, la prise en compte des années d'étude, la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

En outre, l'avenir des retraites est fondamentalement lié à la situation de l'emploi, des salaires, des services publics essentiels à la vie des salariés et des citoyens.

L'heure est à la mobilisation du privé et du public, à l'unité la plus large des salariés sur ces questions cruciales pour l'avenir de tous.

**Judi 22 mai**  
**Manifestation unitaire**  
**à Marseille**  
**Rendez-vous à 10h30**  
**Vieux Port**

**Franchises médicales, accès au logement,  
augmentation du coût de la vie, bas salaires,  
emplois précaires, chômage, protection sociale,  
éducation, services publics (RGPP),  
Ne laissons pas au monde des affaires les  
affaires du monde !**